

## RAPPORT N° 393 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 24 JUIN 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 17 au 24 juin 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme commis au Burundi.

Au moins cinq (5) cas d'assassinat ont été documentés au cours cette période dans différentes localités du pays.

### 1. Atteintes au droit à la vie

- Une information parvenue à SOS-Torture/Burundi révèle qu'un militant du Congrès National pour la Liberté (CNL), Gabriel Ndayishimiye, a succombé le 7 juin 2023 des suites des blessures qui lui avaient été infligées par quatre Imbonerakure sur la colline de Birohe en commune et province de Gitega (centre du Burundi) et qui avaient motivé son admission à l'hôpital régional de Gitega où il est décédé trois jours plus tard.

Selon des sources locales, dans la nuit du 4 juin 2023, Gabriel Ndayishimiye est intervenu pour séparer son voisin Juvénal Ndagijimana, cuisinier au commissariat provincial de la police à Gitega, et sa femme qui se disputaient. Par la suite, non content de l'intervention de son voisin, Juvénal Ndagijimana a alors appelé trois autres Imbonerakure (membres de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD<sup>1</sup>), Aloys Bizimana (un des élus locaux), Berchmans Ndayizeye (fermier) et Daniel Twagirayezu (maçon), qui se sont mis à battre violemment Gabriel Ndayishimiye jusqu'à ce qu'il fût évacué, dans un état très critique, vers l'hôpital régional de Gitega.

Selon les mêmes sources, bien que l'un des tortionnaires, Juvénal Ndagijimana, ait été momentanément arrêté et détenu pendant 12 jours (du 5 au 16 juin) au cachot

---

<sup>1</sup> Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

du commissariat provincial de la police à Gitega, ses trois coauteurs sont restés libres et circulent toujours sans être inquiétés, malgré le crime qu'ils ont commis.

SOS-Torture Burundi déplore l'impunité ayant toujours entouré les crimes imputés aux Imbonerakure depuis l'avènement du CNDD-FDD au pouvoir et demande l'ouverture d'une enquête indépendante et impartiale pour arrêter tous les auteurs de ce crime odieux et les punir conformément à la loi.

- Dans la matinée de dimanche 18 juin 2023 vers 6 h 30 min, deux agents de la Police Nationale du Burundi (PNB) ont été tués par un de leur collègues, Simplicite Nduwayo, qui a tiré sur eux à bout portant dans les enceintes du commissariat communal de la police en commune de Nyanza-Lac de la province de Makamba (sud du Burundi).

Selon des sources en provenance dudit commissariat, l'auteur du double meurtre qui revenait d'une patrouille nocturne a d'abord tiré sur son collègue qu'il a trouvé assis devant une des portes des dortoirs du commissariat et qui a rendu son âme sur-le-champ. Le second policier a reçu des balles en plein cœur alors qu'il sortait d'un bureau pour voir ce qui venait de se passer et a succombé à ses blessures au cours de son évacuation vers l'hôpital de Nyanza-Lac.

Les mêmes sources ont précisé que Simplicite Nduwayo a été immédiatement arrêté et conduit au cachot du parquet de Makamba pour confection de son dossier pénal tandis que les corps de victimes ont été évacués à la morgue de l'hôpital de Nyanza-Lac. Le mobile de ce double meurtre n'a pas été éclairci.

- Dans la matinée de mardi 20 juin 2023, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été découvert dans un champ d'aubergine sur la 15<sup>ème</sup> avenue de la zone de Maramvya de la commune de Mutimbuzi, en province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le jeune homme a été égorgé dans des circonstances non encore élucidées par des individus non identifiés.

- Dans la journée de mardi 20 juin 2023, le corps sans vie d'une femme connue sous le nom d'Alvera Nkurunziza, âgée de 30 ans et mère de cinq enfants, a été retrouvé suspendu à l'aide d'une corde à l'intérieur de son domicile situé sur la colline de Karemba de la commune d'Itaba, en province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, Alvera Nkurunziza aurait été tuée ailleurs et son corps a été ligoté pour être déposé à l'intérieur de sa maison en vue de simuler le suicide. Le corps de la victime a été enterré le même jour sur l'ordre de l'administration locale sans attendre l'ouverture d'une enquête pour identifier les auteurs du crime et les circonstances dans lesquelles le meurtre a été commis.

SOS-Torture Burundi demande une enquête approfondie pour déterminer les circonstances et les auteurs du meurtre en vue de les traduire en justice et de les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.